

■ **José Gomez**, à Lausanne, CH-550-0055509-9, exploitation d'une entreprise de maçonnerie et carrelage (FOSC du 26.07.1984, p. 2686). Par décision du 19 septembre 2006, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 16 août 2007. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 14035 du 29.11.2007

(04232422 / CH-550.0.055.509-9)